

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de SAINT-PARDOUX-LE-LAC s'est réuni le 10 juin 2023 à 9 heures 30 sous la présidence de Vincent PEYRESBLANQUES, Maire.

Date de convocation : 02 juin 2023

Membres : 19
Présents : 12
pouvoirs : 04
absents : 07
votants : 16
exprimés : 16
pour : 15
contre : 0
Abstention : 1

Secrétaire de Séance : Claire du PUYTISON

Présents : Vincent Peyresblanques, Daniel Riller, William Bayle, Laurent Guinard, Claire du Puytison, Bruno Pellegrini, Michèle DESPROGES, Emmanuelle MONTEIL, Maryline Le Lostec, Anne Petit, Ludovic PHILIPPON, Brigitte LAVALETTE.

Absents : Jean-Claude Arnaud, Karine Blanzat (pouvoir à Laurent GUINARD), Aurélie Martignac (pouvoir à Vincent PEYRESBLANQUES), Jean-Michel JORLAND (pouvoir à Maryline Le Lostec), Jean-Michel LARDILLIER, Claire BRAY (pouvoir Claire du PUYTISON), Hans HOLLANDRES

délibération 2023 - 201

Objet : Projet éolien de St Symphorien sur Couze

Monsieur le Maire explique aux membres présents que l'enquête publique concernant le projet éolien de St Symphorien sur Couze va débiter prochainement et que le Conseil Municipal doit émettre un avis.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré par : 15 voix pour et 1 abstention

- émet un avis favorable au projet d'un parc éolien sur le territoire de la commune déléguée de Saint-Symphorien-Sur-Couze par la société EDF Energies Nouvelles.
-

Fait à Saint-Pardoux-Le-Lac, le 26 juin 2023

Vincent PEYRESBLANQUES
Maire

